



Foyer Fraternel

Centre Social Accueil de Jour Organisme de Formation

ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER FRATERNEL DU 5 JUIN 2026

Message du Président du Conseil d'administration

A l'attention des adhérents

Bonjour à toutes et tous

Le Foyer Fraternel (association Loi 1901) tiendra son **Assemblée Générale annuelle le vendredi 5 juin 2026.**

Je rappelle que c'est un moment important car c'est de l'AG que dépend le bon fonctionnement démocratique de la vie de notre association. En effet, par son vote, l'AG donne quitus aux administrateurs sur la gestion de l'année écoulée. Ce sont également les adhérents qui votent le projet de budget présenté par le Conseil d'Administration. C'est l'AG qui élit ou renouvelle le mandat des administrateurs.

De plus, c'est un moment de convivialité et d'échanges où se croisent salariés, bénévoles et administrateurs dans un esprit de mixité représentatif des habitants du quartier.

Je rappelle que seuls peuvent voter les adhérents à jour de leur cotisation.

Pensez donc à faire le nécessaire au cas où vous auriez omis de régler la cotisation 2026.

Par ailleurs, **au cas où vous ne pourriez pas assister à l'AG, vous pouvez vous y faire représenter en donnant pouvoir à un autre adhérent** (en pratique, le plus simple est de s'adresser à l'accueil du Foyer Fraternel- 23 rue Gouffrand, BORDEAUX). C'est une façon de faire entendre sa voix même si les circonstances du jour vous empêchent de participer. Il est très important que le plus grand nombre d'adhérents soit présent ou représenté le jour de l'AG !

Je vous donne rendez-vous le **vendredi 5 juin 2026** (émargement à partir de 17h30) **au FOYER FRATERNEL, 23 rue Gouffrand, à Bordeaux pour participer à l'AG annuelle.**

Pour le Conseil d'Administration,

Le président
François RANSAN